

Formulaire de demande de la bourse pour spécialistes scolaires des régions rurales et du Nord

Éducation et Apprentissage de la petite enfance du Manitoba

(Ce formulaire doit être rempli par la division scolaire admissible.)

Date :

Données sur la division scolaire

Division scolaire :

Téléphone :

Nom de la personne-ressource :

Courriel :

Adresse actuelle :

Données sur la personne candidate

Nom de famille :

Prénom :

Coordonnées :

Éducation

Programme d'éducation dans le cadre duquel vous demandez de l'aide financière :

Orthophonie

Physiothérapie

Psychologie

Autre

Ergothérapie

La personne candidate est admise au programme :

Oui

Non

La personne candidate est diplômée récente du programme :

Oui

Non

Nom de l'établissement de formation :

Temps restant des études : nombre de mois ou d'années

Date de début du programme : mois/année

Date d'achèvement : mois/année

Besoin

La division scolaire est tenue de joindre à la demande une brève lettre qui décrit le besoin de service et le plan d'emploi de la personne candidate.

Demande financière (cochez une réponse)

Les divisions peuvent demander jusqu'à 30 000 dollars par an.

Une personne peut recevoir de l'aide pendant un maximum de deux années d'études à temps plein.

Les dépenses admissibles peuvent comprendre :

Membres du personnel de l'extérieur de la division scolaire (étudiants actuellement inscrits au programme)

Droits de scolarité (maximum de 10 000 \$ par an)

Livres et fournitures (maximum de 3 500 \$ par an)

Dépenses de voyage (maximum de 1 500 \$ par an)

ou

Membres du personnel de l'extérieur de la division scolaire (étudiants ayant récemment terminé un programme)

Prêt ou remboursement des droits de scolarité (maximum de 10 000 \$ par personne)

ou

Membres du personnel actuels de la division scolaire

Remplacement du salaire (maximum de 30 000 \$ par an)

Service postformation

Les récipiendaires de la bourse doivent signer une entente officielle pour travailler dans une division scolaire après l'achèvement de la formation pendant un minimum d'une année pour chaque année où ils ont bénéficié de l'aide financière. L'entente doit contenir les modalités relatives à l'octroi des fonds à l'étudiant et un plan de remboursement des fonds au cas où l'étudiant n'achèverait pas le cours ou le programme conformément aux exigences de l'entente.

Avez-vous joint une entente de service postformation remplie?

Oui Années de service

Avez-vous joint la confirmation de votre inscription?

Oui Non (expliquez)

Par la présente, j'atteste que toutes les déclarations et tous les renseignements inscrits dans cette demande sont exacts et complets au mieux de mes connaissances.

Signature de la personne candidate Date

Signature de l'autorité de la division scolaire Date

Veillez envoyer le formulaire rempli à :

Section des services de soutien aux élèves

Direction de soutien à l'inclusion

Éducation et Apprentissage de la petite enfance

1181, avenue Portage, bureau 204

Winnipeg (Manitoba) R3T 0T3

Téléphone : 204 945-7912 (sans frais au Manitoba) 1 800 282-8069 (poste 7912)

Télec. : 204 945-3229 Courriel : isbinfo@gov.mb.ca

Send this request to isbinfo@gov.mb.ca